

Délégation socialiste française

États généraux : contribution de la Délégation socialiste française au Parlement européen

Transformation et Mondialisation

Le commerce international est un moteur puissant de développement. Au cours des vingt prochaines années, 90% de la croissance mondiale sera générée hors Europe. Nos entreprises doivent exporter leurs biens et leurs services sur ces marchés géants et en expansion rapide pour générer de l'activité et de l'emploi en Europe.

En tant que socialistes, nous devons nous assurer que la politique commerciale européenne favorise les normes les plus élevées en matière d'environnement, de santé publique, de sécurité alimentaire, de droits sociaux et de droits fondamentaux, et qu'elle préserve notre modèle social, nos services publics et la diversité culturelle. Il est primordial de veiller à la cohérence de l'ensemble de nos politiques, afin que la politique commerciale ne contrevienne pas, entre autres, à nos politiques de développement, agricole, environnementale ou à notre politique industrielle.

La réponse principale des Européens à la concurrence des émergents, doit nous conduire à miser sur l'économie de l'excellence, fondée sur la qualité, donc sur la Recherche, l'Innovation, la qualification et la formation des salariés, la mobilisation des partenaires sociaux...

Cette **réponse offensive** porte ses fruits : l'Union européenne enregistre un excédent de 300 milliards d'euros de ses exportations manufacturières depuis des années.

Cette réponse offensive doit être complétée par une **réponse défensive**, lorsque la concurrence est déloyale.

Nous bénéficions pour cela des règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sanctionnant le dumping, la contrefaçon. Et de nos propres législations et instruments de défense commerciale. Il ne tient qu'à nous d'y avoir davantage recours, comme le font les Américains, et désormais les grands pays émergents.

La politique commerciale doit veiller à la fois à ouvrir des marchés aux entreprises européennes dans les pays tiers, à leur assurer un accès garanti aux matières premières indispensables, et en même temps à protéger les travailleurs et les consommateurs européens.

Notre réponse à ce double objectif est le respect des principes du juste échange.

Propositions :

- Nous voulons une mondialisation solidaire, qui s'efforce de combler et non de creuser les

| Bruxelles | Strasbourg | Paris |
|--|--|---|
| 47-53, rue Wiertz ASP14G358 | Allée du Printemps WIC-MO5074 | 288, boulevard St Germain 1 ^{er} étage |
| B.1047 Bruxelles tél +32.2.284.47.09 fax +32.2.284.69.80 | F.67000 Strasbourg tél +33.3.88.17.36.29 fax +33.3.88.17.94.82 | F.75007 Paris tél +33.1.47.05.26.63 fax +33.1.47.53.05.17 |

inégalités, et pour cela, qui se préoccupe aussi d'aider au développement les peuples et les pays les plus déshérités.

- Nous voulons promouvoir une "mondialisation durable", engagée dans la lutte contre le dérèglement climatique, les pollutions et la défense de la biodiversité. Pour cela, nous prenons notre part à l'élaboration d'un nouveau modèle de développement, respectueux de l'écosystème et soucieux des intérêts des générations futures.

- Nous voulons avec la réorientation renforcer la capacité de l'Union européenne de peser sur la scène internationale à l'heure des États-continents.

- Nous voulons instituer une nouvelle régulation de l'économie mondiale, et en premier lieu, du système financier international. Aucun acteur, produit ou marché financier ne doit être exempté de règlementation.

- Nous voulons travailler à améliorer l'offre des biens et des services des pays européens face à la demande mondiale, et, en particulier de celle des pays émergents pour créer de l'emploi sur nos territoires. La compétitivité de nos économies ne sera pas assurée par la baisse du coût du travail, mais par la qualité de produits et de services adaptés aux besoins des Européens et des consommateurs du monde entier et par notre capacité à les valoriser sur les marchés mondiaux.

Nous devons aussi :

- Favoriser le développement de grands groupes, de « champions européens », mais aussi celui d'un dense tissu de PME, et notamment de grandes PME, capables d'innover et d'exporter.

- Renforcer les normes techniques et sanitaires en matière de protection des salariés, des consommateurs et de l'environnement ; instituer les procédures et renforcer les corps de contrôle d'application effective de ces normes sociales et environnementales.

- Instituer une taxe écologique sur les transports maritimes, aériens, routiers, qui pénaliserait les délocalisations et favoriserait la production de proximité.

- Restreindre l'accès aux marchés publics européens pour les fournisseurs des pays qui discriminent nos entreprises afin d'imposer une réelle équité et réciprocité.

- Favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique fondé sur la sobriété énergétique, l'économie circulaire et veiller à ce que l'Union européenne soit à l'avant-garde du combat pour le développement durable.

- Créer un partenariat approfondi, avec le juste échange comme clé de voute et en collaboration avec nos voisins du sud de l'Europe afin de mettre en place une grande zone euroméditerranéenne bénéfique tant à la rive nord qu'à la rive sud qui nous permettra de mieux affronter la mondialisation au moment où émergent de grands acteurs régionaux dans le monde.

| Bruxelles | Strasbourg | Paris |
|--|--|---|
| 47-53, rue Wiertz ASP14G358 | Allée du Printemps WIC-MO5074 | 288, boulevard St Germain 1 ^{er} étage |
| B.1047 Bruxelles tél +32.2.284.47.09 fax +32.2.284.69.80 | F.67000 Strasbourg tél +33.3.88.17.36.29 fax +33.3.88.17.94.82 | F.75007 Paris tél +33.1.47.05.26.63 fax +33.1.47.53.05.17 |